Corrigé – Brevet 2022 – histoire-géographie-EMC – Métropole

Analyser et comprendre des documents en géographie, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie *(20 pts)*

1. Selon le document 1, la Politique de Cohésion « vise à réduire les écarts de développement entre les régions ». Elle cherche donc à aider les régions les plus pauvres ou les plus en retard à rattraper les autres, grâce à des fonds européens qui financent des infrastructures, des emplois ou des formations. C'est, d'après le texte, « la principale politique de l'Union européenne en matière territoriale ».

2. Le document évoque deux échelles de coopération :

- **l'échelle des États (échelle nationale)** : « la coopération entre les États membres », par exemple en matière de sécurité (« une politique commune de défense » et des « accords de police (Europol) ») ou d'éducation (le « programme Erasmus ») ;
- **l'échelle régionale** : « la coopération interrégionale, c'est-à-dire l'interaction directe entre régions appartenant à des pays membres différents autour d'un projet commun ». Le texte précise que l'Union européenne la promeut « surtout ».

> ⚠ **Piège.** La sécurité et l'éducation ne sont pas des échelles mais des **domaines** de coopération. Les deux échelles sont celle des États et celle des régions.

3. Deux éléments favorisent les flux entre la France et l'Espagne :

- **la frontière ouverte**, qui permet la « libre circulation des personnes » : on peut passer d'un pays à l'autre sans contrôle systématique, puisque la France et l'Espagne appartiennent à l'espace Schengen ;
- **les axes de communication** : un « axe de communication européen (LGV, autoroute) » relie Toulouse et Montpellier à Perpignan, franchit la frontière au Perthus puis rejoint Gérone et Barcelone ; des axes secondaires passent aussi par Puigcerdà, entre Toulouse et Barcelone.

Ces éléments permettent des « flux réguliers de transfrontaliers (travailleurs, touristes, consommateurs…) », représentés sur la carte autour de Puigcerdà et du Perthus.

4. Dans le cadre de cette coopération, plusieurs aménagements et équipements ont été réalisés :

- le **premier hôpital transfrontalier européen**, à Puigcerdà, en Cerdagne, qui soigne les habitants des deux côtés de la frontière ;
- une **école bilingue internationale**, dans la zone du Perthus ;
- une **coopération universitaire** entre Perpignan et Gérone ;
- des **axes de transport transfrontaliers** (ligne à grande vitesse et autoroute) entre Perpignan et Gérone.

Ces équipements sont concentrés dans deux « zones d'intégration transfrontalière », autour de Puigcerdà et du Perthus, au sein d'un territoire transfrontalier qui réunit les Pyrénées-Orientales (France) et la province de Gérone (Espagne).

5. L'Union européenne favorise les échanges et la coopération à plusieurs échelles.

À l'**échelle nationale**, elle pousse les États membres à coopérer. En matière de sécurité, ils s'organisent autour d'« une politique commune de défense » et d'« accords de police (Europol) ». En matière d'éducation, le programme Erasmus permet à des milliers d'étudiants d'étudier dans un autre pays européen. Les États ont aussi supprimé les contrôles aux frontières intérieures dans l'espace Schengen, ce qui explique la « frontière ouverte » entre la France et l'Espagne, et ils partagent un marché unique qui facilite les échanges de marchandises.

À l'**échelle régionale**, la Politique de Cohésion finance des projets pour « réduire les écarts de développement entre les régions ». L'Union européenne encourage surtout la coopération interrégionale entre régions de pays différents. Le document 2 en donne un exemple : les Pyrénées-Orientales et la province de Gérone, en Catalogne, forment un « territoire transfrontalier » relié par un axe européen (LGV et autoroute) qui va de Toulouse et Montpellier jusqu'à Barcelone.

À l'**échelle locale**, cette coopération change la vie quotidienne des habitants. Autour de Puigcerdà et du Perthus, des « zones d'intégration transfrontalière » accueillent des équipements communs : le premier hôpital transfrontalier européen, ouvert en 2014 à Puigcerdà, une école bilingue internationale près du Perthus, et une coopération universitaire entre Perpignan et Gérone. Des travailleurs, des touristes et des consommateurs traversent chaque jour la frontière.

Ainsi, de l'État à la ville frontalière, l'Union européenne transforme les frontières, autrefois des barrières, en espaces d'échanges et de coopération.

> 💡 **Astuce.** La consigne cite trois échelles : fais trois paragraphes, chacun commençant par « À l'échelle… », et donne dans chacun au moins un exemple tiré des documents (Europol, Erasmus, Politique de Cohésion, hôpital de Puigcerdà…).

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques *(20 pts)*

1. Développement construit

Plan : I. Une dictature dominée par un chef (1933-1934) ; II. Une société encadrée par la propagande et la terreur ; III. Un régime raciste et guerrier, jusqu'au génocide.

> Après la défaite de 1918, l'Allemagne traverse de graves crises, aggravées par la crise économique de 1929. Adolf Hitler, chef du parti nazi (NSDAP), est nommé chancelier le 30 janvier 1933. Il met en place un régime totalitaire, qui veut contrôler toute la société et même les esprits. Quelles sont les principales caractéristiques de ce régime entre 1933 et 1945 ?
>
> Tout d'abord, le régime nazi est une dictature fondée sur le culte du chef. Après l'incendie du Reichstag, en février 1933, les libertés sont suspendues et Hitler obtient les pleins pouvoirs en mars 1933. Les autres partis et les syndicats sont interdits : le parti nazi devient parti unique en juillet 1933. À la mort du président Hindenburg, en août 1934, Hitler devient le Führer (le « guide ») et concentre tous les pouvoirs.
>
> Ensuite, le régime encadre la population par la propagande et la terreur. Le ministre Joseph Goebbels contrôle la presse, la radio et le cinéma, et organise de grands rassemblements, comme ceux de Nuremberg. Les jeunes sont embrigadés dans les Jeunesses hitlériennes. Les opposants sont traqués par la Gestapo et les SS, puis enfermés dans des camps de concentration, comme celui de Dachau, ouvert dès mars 1933.
>
> Enfin, le régime repose sur une idéologie raciste, antisémite et conquérante. Les Juifs sont exclus de la société : les lois de Nuremberg, en 1935, leur retirent la citoyenneté allemande, et la nuit de Cristal, en novembre 1938, est marquée par des violences contre eux et leurs synagogues. Pour conquérir un « espace vital », Hitler annexe l'Autriche en 1938 puis envahit la Pologne en 1939, ce qui déclenche la Seconde Guerre mondiale. Pendant le conflit, les nazis commettent le génocide des Juifs, la Shoah, qui fait environ

> six millions de victimes, notamment dans des centres de mise à mort comme Auschwitz-Birkenau, ainsi que celui des Tsiganes.
>
> Ainsi, le régime nazi est un régime totalitaire qui supprime les libertés, embrigade la population et mène une politique raciste jusqu'à l'extermination. Il s'effondre avec la capitulation de l'Allemagne en mai 1945.

> 💡 **Astuce.** La consigne exige un **exemple pour chaque caractéristique** : vérifie que chaque paragraphe contient un fait daté et précis (pleins pouvoirs de 1933, Jeunesses hitlériennes, Dachau, lois de Nuremberg de 1935, Auschwitz-Birkenau). Le mot « totalitaire » doit apparaître et être expliqué.

2. Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères (annexe)

1. a. Révolution russe, prise du pouvoir par les bolcheviks de Lénine : **1917** (octobre 1917).

1. b. Deuxième Guerre mondiale : de **1939** (invasion de la Pologne, 1er septembre 1939) à **1945** (capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945, puis du Japon le 2 septembre 1945).

1. c. Victoire électorale du Front populaire : **1936** (élections législatives d'avril-mai 1936).

2. Sur la frise (graduée de 1910 à 1950), on utilise deux figurés différents :

- un **trait vertical** (ou un point) pour les **événements** : un trait sur **1917** avec « Révolution russe » et un trait sur **1936** avec « Victoire du Front populaire » ;
- une **bande colorée** (rectangle hachuré ou colorié) pour la **période** : de **1939 à 1945**, avec « Deuxième Guerre mondiale ».

On écrit les noms lisiblement au-dessus ou au-dessous de la frise ; si l'on utilise des couleurs, on les explique dans le cadre situé sous la frise, qui peut servir de légende.

> ⚠ **Piège.** La Deuxième Guerre mondiale dure six ans : c'est une **période**, qui se représente par une bande qui commence exactement à 1939 et s'arrête exactement à 1945. Un simple point serait compté faux. Compte bien les graduations : il y a un petit trait par année.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. La professeure donne deux raisons :

- produire des contenus médiatiques permet de devenir « un lecteur, un auditeur, un téléspectateur averti », c'est-à-dire un citoyen qui a un esprit critique face à l'information : celui qui a fait de la radio sait qu'« un micro-trottoir est le résultat d'un choix, d'un angle » ;
- cette éducation apprend à bien se comporter sur les réseaux sociaux, où les collégiens sont très présents : elle « permet de comprendre qu'on ne doit pas, sur les réseaux sociaux, répercuter sans vérifier, s'indigner sans savoir qui parle ».

2. Le passage souligné, « l'information se vérifie et se replace dans son contexte », signifie qu'une information ne doit pas être crue ni diffusée telle quelle. **La vérifier**, c'est chercher sa source (qui l'a publiée ? est-ce un média fiable ?), la date, et la comparer avec d'autres sources pour voir si elle est confirmée. **La replacer dans son contexte**, c'est savoir où, quand et dans quelle situation elle a été produite : une photo ancienne présentée comme récente, ou une phrase coupée de son contexte, peut changer complètement de sens. C'est ainsi qu'on évite de relayer des rumeurs ou de fausses informations (infox).

3. L'article 11 fait référence à la **liberté**, plus précisément à la liberté d'expression : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme ». Cette liberté est **limitée par la loi** : chacun peut s'exprimer « sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ».

Aujourd'hui, la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 punit par exemple la diffamation, l'injure ou la provocation à la haine ; la loi protège aussi la vie privée et le droit à l'image.

> ⚠ **Piège.** La question a deux parties : nommer la valeur **et** dire par quoi elle est limitée. Réponds « la loi », en citant la fin de l'article, et donne un exemple d'abus puni.

4. *Texte rédigé (sans signature ni nom d'établissement, pour respecter l'anonymat).*

> **Notre média, nos règles**
>
> Avec le conseil de la vie collégienne, nous lançons un média pour le collège : un journal en ligne et une émission de radio. Aujourd'hui, les informations circulent très vite sur les réseaux sociaux, et beaucoup d'entre nous les partagent sans réfléchir. Pour que notre média soit utile et digne de confiance, chaque rédacteur devra respecter quelques règles.
>
> D'abord, nous devons **vérifier chaque information** avant de la publier. Nous chercherons toujours la source, nous la comparerons avec d'autres et nous la replacerons dans son contexte. Si nous avons un doute, nous ne publierons pas : mieux vaut une information en retard qu'une information fausse. Nous citerons aussi nos sources et nous distinguerons clairement les faits de nos opinions.
>
> Ensuite, nous devons **respecter la loi et les personnes**. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 garantit la liberté d'expression, mais son article 11 rappelle qu'on doit « répondre de l'abus de cette liberté ». Nous ne publierons donc aucune moquerie, insulte, rumeur ou propos discriminatoire. Nous ne diffuserons la photo ou la vidéo de quelqu'un qu'avec son accord et, pour un élève mineur, celui de ses parents : c'est le droit à l'image. Nous respecterons aussi le droit d'auteur en n'utilisant que des images et des musiques libres ou créées par nous.
>
> Enfin, quand nous partagerons nos articles sur les réseaux sociaux, nous resterons responsables : nous ne relaierons pas de contenus sans les avoir vérifiés et nous signalerons les commentaires haineux ou le cyberharcèlement.
>
> Informer, c'est une liberté, mais c'est aussi une responsabilité. Avec ces règles, notre média aidera chacun à devenir un citoyen averti.

Conseils pour le jour J

Tu as 2 heures pour 50 points : compte environ 45 minutes pour l'exercice 1, 45 minutes pour l'exercice 2 (dont 30 pour le développement construit) et 25 minutes pour l'EMC, en gardant 5 minutes pour relire. L'annexe de la page 7 se rend avec la copie : ne l'oublie pas et n'y écris pas ton nom.

En géographie, lis bien la légende de la carte : presque toutes les réponses aux questions 3 et 4 s'y trouvent (frontière ouverte, axes, hôpital, école, université). La question 5 rapporte le plus : organise-la en trois paragraphes, un par échelle, et mélange les exemples des deux documents avec tes connaissances (espace Schengen, Erasmus, fonds européens).

Dans le développement construit sur le nazisme, les dates sûres font la différence : 1933, 1935, 1938, 1939, 1945. En EMC, la dernière question ressemble à une charte : présente au moins trois règles concrètes (vérifier, respecter les personnes et le droit à l'image, citer ses sources) et appuie-toi sur l'article 11 du document 2.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).